



Paris. — J. Claye, imp.

Furne et C^e, éditeurs.

Dom Gerle.

contre les comités et particulièrement contre Robespierre. Une de ces lettres dit en substance : « Nous craignons beaucoup l'influence
« de Robespierre. Plus le gouvernement fran-
« çais républicain sera concentré, plus il aura
« de force, et plus il sera difficile de le ren-
« verser. »

Une pareille manière de présenter les faits était bien propre à exciter le plus vif intérêt en faveur des comités, et surtout de Robespierre, et à identifier leur existence avec celle de la république. Barère raconte ensuite le fait avec toutes ses circonstances, parle de

l'empressement attendrissant que les autorités constituées ont montré pour protéger la représentation nationale, et raconte en termes magnifiques la conduite du citoyen Geffroy, qui a reçu une blessure grave en saisissant l'assassin. La Convention couvre d'applaudissements le rapport de Barère ; elle ordonne des recherches pour s'assurer si Ladmiral n'aurait pas des complices ; elle décrète des remerciements pour le citoyen Geffroy, et décide, pour le récompenser, que le bulletin de ses blessures sera lu tous les jours à la tribune. Couthon fait ensuite un discours fulminant, pour

demander que le rapport de Barère soit traduit en toutes les langues, et répandu dans tous les pays. « Pitt, Cobourg, s'écrie-t-il, et « vous tous, lâches et petits tyrans, qui re- « gardez le monde comme votre héritage, « et qui, dans les derniers instants de votre « agonie, vous débâtez avec tant de fureur, « aiguisez, aiguisez vos poignards; nous vous « méprisons trop pour vous craindre, et vous « savez bien que nous sommes trop grands « pour vous imiter. » La salle retentit d'applaudissements. Couthon ajoute : « Mais la « loi dont le règne vous épouvante a son « glaive levé sur vous : elle vous frappera « tous. Le genre humain a besoin de cet « exemple, et le ciel, que vous outragez, l'a « ordonné ! »

Collot-d'Herbois arrive alors comme pour recevoir les marques d'intérêt de l'Assemblée ; il est accueilli par des acclamations redoublées, et il a peine à se faire entendre. Robespierre, beaucoup plus adroit, ne paraît pas, et semble se soustraire aux hommages qui l'attendent.

Dans cette même journée du 4, une jeune fille, nommée Cécile Renault, se présente à la porte de Robespierre, avec un paquet sous le bras ; elle demande à le voir, et insiste avec force pour être introduite auprès de lui. Elle dit qu'un fonctionnaire public doit toujours être prêt à recevoir ceux qui ont à l'entretenir, et finit même par injurier les hôtes de Robespierre, les Duplaix, qui ne voulaient pas la recevoir. Aux instances de cette jeune fille, et à son air étrange, on conçoit des soupçons ; on se saisit d'elle, et on la livre à la police. On ouvre son paquet, et l'on y trouve des hardes et deux couteaux. Aussitôt on prétend qu'elle a voulu assassiner Robespierre ; on l'interroge, elle s'explique avec autant d'assurance que Ladmiral. On lui demande ce qu'elle voulait de Robespierre, elle dit que c'était pour voir comment était fait un tyran. On la presse, on veut savoir pourquoi ce paquet, pourquoi ces hardes, ces couteaux ; elle répond qu'elle n'a voulu faire aucun usage des couteaux ; que quant aux hardes, elle s'en était munie, parce qu'elle s'attendait à être conduite en prison, et de la prison à la guillotine. Elle ajoute qu'elle est royaliste, parce

qu'elle aime mieux un roi que cinquante mille. On insiste davantage, on lui fait de nouvelles questions, mais elle refuse de répondre, et demande à être conduite à l'échafaud.

Il suffisait de ces indices pour conclure que la jeune Renault était un des assassins armés contre Robespierre. A ce dernier fait vint s'en ajouter un autre. Le lendemain, à Choisy-sur-Seine, un citoyen racontait dans un café la tentative d'assassinat commise sur Collot-d'Herbois, et se réjouissait de ce qu'elle n'avait pas réussi. Un nommé Saintanax, moine, qui écoutait ce récit, répond qu'il est malheureux que ces scélérats du comité aient échappé, mais qu'il espère que tôt ou tard ils seront atteints. On s'empare sur-le-champ du malheureux, et on le traduit dans la nuit même à Paris. C'était plus qu'il n'en fallait pour supposer de vastes ramifications ; on prétendit qu'il y avait une bande d'assassins préparée, on s'empressa d'accourir autour des membres du comité, on les engagea à se garder, et à veiller sur leurs jours si précieux à la patrie. Les sections s'assemblèrent, et envoyèrent de nouveau des députations et des adresses à la Convention. Elles disaient que, parmi les miracles que la Providence avait faits en faveur de la république, la manière dont Robespierre et Collot-d'Herbois venaient d'échapper aux coups des assassins n'était pas le moindre. L'une d'elles proposa même de fournir une garde de vingt-cinq hommes pour veiller sur les jours des membres du comité.

Le surlendemain était le jour où s'assembleraient les Jacobins. Robespierre et Collot-d'Herbois s'y rendirent, et furent reçus avec un enthousiasme extrême. Quand le pouvoir a su s'assurer une soumission générale, il n'a qu'à laisser faire les âmes basses, elles viennent achever elles-mêmes l'œuvre de sa domination, et y ajouter un culte et des honneurs divins. On regardait Robespierre et Collot-d'Herbois avec une averse curiosité. « Voyez, disait-on, ces hommes précieux, le Dieu des hommes libres les a sauvés ; il les a couverts de son égide, et les a conservés à la république ! Il faut leur faire partager les honneurs que la France a décernés aux mar-

tyrs de la liberté : elle aura ainsi la satisfaction de les honorer, sans avoir à pleurer sur leur urne funèbre¹. » Collot prend le premier la parole avec sa véhémence ordinaire, et dit que l'émotion qu'il éprouve dans le moment lui prouve combien il est doux de servir la patrie, même au prix des plus grands périls. « Il recueille, dit-il, cette vérité que celui « qui a couru quelque danger pour son pays « reçoit de nouvelles forces du fraternel inté- « rêt qu'il inspire. Ces applaudissements « bienveillants sont un nouveau pacte d'u- « nion entre toutes les âmes fortes. Les « tyrans réduits aux abois, et sentant leur « fin approcher, veulent en vain recourir aux « poignards, au poison, au guet-apens, les « républicains ne s'intimideront pas. Les ty- « rans ne savent-ils pas que lorsqu'un pa- « triote expire sous leurs coups, c'est sur sa « tombe que les patriotes qui lui survivent « jurent la vengeance du crime et l'éternité « de la liberté? »

Collot achève au milieu des applaudissements. Bentabolle demande que le président donne à Collot et à Robespierre l'accolade fraternelle, au nom de toute la société. Legendre, avec l'empressement d'un homme qui avait été ami de Danton, et qui était obligé à plus de bassesse pour faire oublier cette amitié, dit que la main du crime s'est levée pour frapper la vertu, mais que le Dieu de la nature a empêché que le forfait ne fût consommé. Il engage tous les citoyens à former une garde autour des membres du comité, et s'offre à veiller le premier sur leurs jours précieux. Dans ce moment, des sections demandent à être introduites dans la salle : l'empressement est extrême, mais la foule est si grande qu'on est obligé de les laisser à la porte.

On offrait au comité les insignes du pouvoir souverain, et c'était le moment de les repousser. Il suffit à des chefs adroits de se les faire offrir, et ils doivent se donner le mérite du refus. Les membres présents du comité combattent avec une indignation affectée la proposition de se donner des gardes. Couthon prend aussitôt la parole. Il s'étonne,

dit-il, de la proposition qui vient d'être faite aux Jacobins, et qui l'a déjà été à la Convention. Il veut bien l'attribuer à des intentions pures, mais il n'y a que des despotes qui s'entourent de gardes, et les membres du comité ne veulent point être assimilés à des despotes. Ils n'ont pas besoin de gardes pour les défendre. C'est la vertu, c'est la confiance du peuple et la Providence qui veillent sur leurs jours, il ne leur faut pas d'autres garanties pour leur sûreté. D'ailleurs ils sauront mourir à leur poste et pour la liberté.

Legendre se hâte de justifier sa proposition. Il dit qu'il n'a pas voulu précisément donner une garde organisée aux membres du comité, mais engager les bons citoyens à veiller sur leurs jours; que si du reste il s'est trompé, il se rétracte, et que son intention a été pure. Robespierre lui succède à la tribune. C'est pour la première fois qu'il prend la parole. Des applaudissements éclatent et se prolongent longtemps; enfin on fait silence, et on lui permet de se faire entendre.

« Je suis, dit-il, un de ceux que les évé-
« nements qui se sont passés doivent le moins
« intéresser, cependant je ne puis me défen-
« dre de quelques réflexions. Que les défen-
« seurs de la liberté soient en butte aux poi-
« gnards de la tyrannie, il fallait s'y attendre.
« Je l'avais déjà dit : si nous battons les en-
« nemis, si nous déjouons les factions, nous
« serons assassinés. Ce que j'avais prévu est
« arrivé : les soldats des tyrans ont mordu la
« poussière, les traîtres ont péri sur l'écha-
« faud, et les poignards ont été aiguisés con-
« tre nous. Je ne sais quelle impression doi-
« vent vous faire éprouver ces événements,
« mais voici celle qu'ils ont produite sur moi.
« J'ai senti qu'il était plus facile de nous as-
« sassiner que de vaincre nos principes et de
« subjuguier nos armées. Je me suis dit que
« plus la vie des défenseurs du peuple est in-
« certaine et précaire, plus ils doivent se hâ-
« ter de remplir leurs derniers jours d'actions
« utiles à la liberté. Moi, qui ne crois pas à la
« nécessité de vivre, mais seulement à la
« vertu et à la Providence, je me trouve placé
« dans un état où sans doute les assassins
« n'ont pas voulu me mettre; je me sens
« plus indépendant que jamais de la méchan-

1. Voyez la séance des Jacobins du 6 prairial.

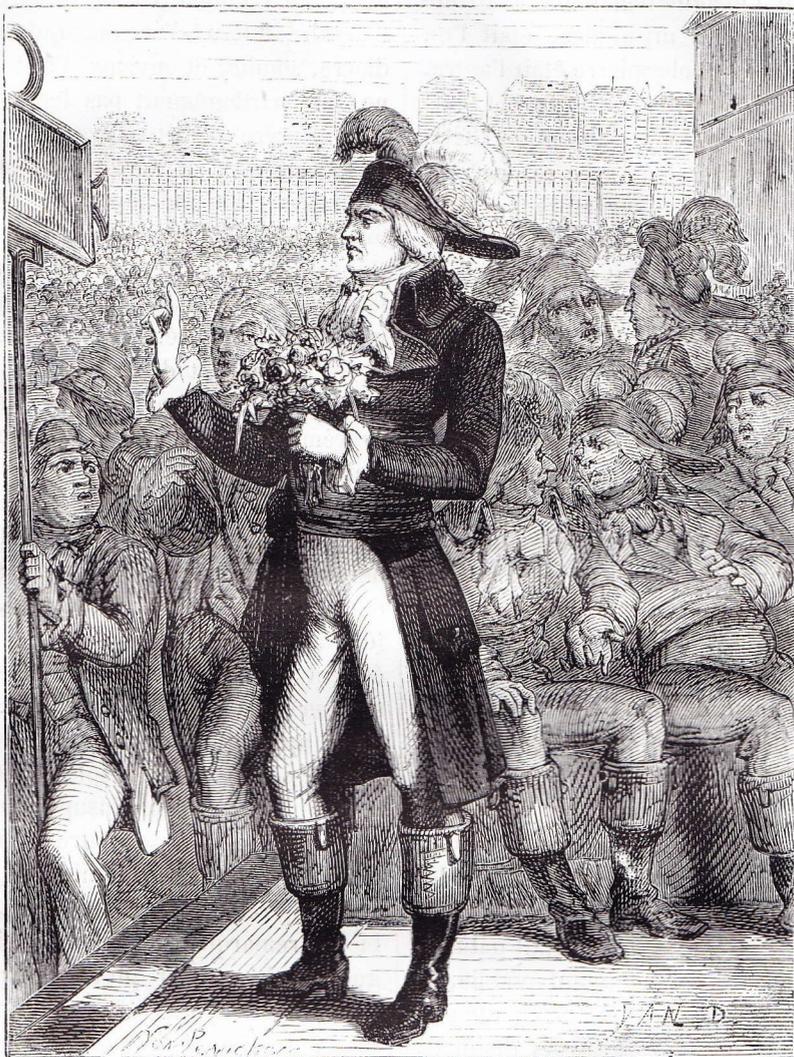
« ceté des hommes. Les crimes des tyrans et
 « le fer des assassins m'ont rendu plus libre
 « et plus redoutable pour tous les ennemis
 « du peuple; mon âme est plus disposée que
 « jamais à dévoiler les traîtres, et à leur ar-
 « racher le masque dont ils osent se couvrir.
 « Français, amis de l'égalité, reposez-vous
 « sur nous du soin d'employer le peu de vie
 « que la Providence nous accorde, à combattre
 « les ennemis qui nous environnent! » Les
 acclamations redoublent après ce discours, et
 des transports éclatent dans toutes les parties
 de la salle. Robespierre, après avoir joui
 quelques instants de cet enthousiasme, prend
 encore une fois la parole contre un membre
 de la société, qui avait demandé qu'on rendit
 les honneurs civiques à Geffroy. Il rapproche
 cette motion de celle qui tendait à donner des
 gardes aux membres des comités, et soutient
 que ces motions ont pour but d'exciter l'en-
 vie et la calomnie contre le gouvernement,
 en l'accablant d'honneurs superflus. En con-
 séquence il propose et fait prononcer l'exclu-
 sion contre celui qui avait demandé pour
 Geffroy les honneurs civiques.

Au degré de puissance auquel il était par-
 venu, le comité devait tendre à écarter les
 apparences de la souveraineté. Il exerçait une
 dictature absolue, mais il ne fallait pas qu'on
 s'en aperçût trop; et tous les dehors, toutes
 les pompes du pouvoir, ne pouvaient que le
 compromettre inutilement. Un soldat ambi-
 tieux qui est maître par son épée, et qui veut
 un trône, se hâte de caractériser son autorité
 le plus tôt qu'il peut, et d'ajouter les insignes
 de la puissance à la puissance même; mais
 les chefs d'un parti qui ne gouvernent ce
 parti que par leur influence, et qui veulent
 en rester maîtres, doivent le flatter toujours,
 rapporter sans cesse à lui le pouvoir dont ils
 jouissent, et, tout en le gouvernant, paraître
 lui obéir.

Les membres du comité de salut public,
 chefs de la Montagne, ne devaient pas s'isoler
 d'elle et de la Convention, et devaient repous-
 ser au contraire tout ce qui paraissait les élever
 trop au-dessus de leurs collègues. Déjà l'on
 s'était ravisé, et l'étendue de leur puissance
 frappait les esprits, même dans leur propre
 parti. Déjà l'on voyait en eux des dictateurs,

et c'était Robespierre surtout dont la haute
 influence commençait à offusquer les yeux. On
 s'habituaît à dire, non plus *le comité le veut*,
 mais *Robespierre le veut*. Fouquier-Tinville
 disait à un individu qu'il menaçait du tribunal
 révolutionnaire : *Si Robespierre le veut, tu y*
passeras. Les agents du pouvoir nommaient
 sans cesse Robespierre dans leurs opérations,
 et semblaient rapporter tout à lui, comme à
 la cause de laquelle tout émanait. Les vic-
 times ne manquaient pas de lui imputer leurs
 maux, et dans les prisons on ne voyait qu'un
 oppresseur, *Robespierre*. Les étrangers eux-
 mêmes dans leurs proclamations appelaient
 les soldats français *soldats de Robespierre*.
 Cette expression se trouvait dans une procla-
 mation du duc d'York. Sentant combien était
 dangereux l'usage qu'on faisait de son nom,
 Robespierre s'empressa de prononcer à la
 Convention un discours, pour repousser ce
 qu'il appelait des insinuations perfides, dont
 le but était de le perdre; il le répéta aux Ja-
 cobins, et il s'y attira les applaudissements qui
 accueillaient toutes ses paroles. Le *Journal*
de la Montagne et le *Moniteur* ayant le len-
 demain répété ce discours, et ayant dit que
 c'était un chef-d'œuvre dont l'analyse était
 impossible, parce que *chaque mot valait une*
phrase, et chaque phrase une page, il s'em-
 porta vivement, et vint le lendemain se plain-
 dre aux Jacobins des journaux qui flagornaient
 avec affectation les membres du comité, afin
 de les perdre en leur donnant les apparences
 de la toute-puissance. Les deux journaux fu-
 rent obligés de se rétracter, et de s'excuser
 d'avoir loué Robespierre, en assurant que
 leurs intentions étaient pures.

Robespierre avait de la vanité, mais il n'é-
 tait pas assez grand pour être ambitieux.
 Avidé de flatteries et de respects, il s'en nour-
 rissait, et se justifiait de les recevoir en assu-
 rant qu'il ne voulait pas de la toute-puis-
 sance. Il avait autour lui une espèce de cour
 composée de quelques hommes, mais surtout
 de beaucoup de femmes, qui lui prodiguaient
 les soins les plus délicats. Toujours empres-
 sées à sa porte, elles témoignaient pour sa
 personne la sollicitude la plus constante;
 elles ne cessaient de célébrer entre elles sa
 vertu, son éloquence, son génie; elles l'ap-



Robespierre à la fête de l'Être suprême (Page 47.)

pelaient un homme divin et au-dessus de l'humanité. Une vieille marquise était la principale de ces femmes, qui soignaient en véritables dévotes ce pontife sanglant et orgueilleux. L'empressement des femmes est toujours le symptôme le plus sûr de l'engouement public. Ce sont elles qui, par leurs soins actifs, leurs discours, leurs sollicitudes, se chargent d'y ajouter le ridicule.

Aux femmes qui adoraient Robespierre s'était jointe une secte ridicule et bizarre, formée depuis peu. C'est au moment de l'abolition des cultes que les sectes abondent, parce

que le besoin impérieux de croire cherche à se repaître d'autres illusions, à défaut de celles qui sont détruites. Une vieille femme dont le cerveau s'était enflammé dans les prisons de la Bastille, et qui se nommait Catherine Théot, se disait mère de Dieu, et annonçait la prochaine apparition d'un nouveau Messie. Il devait, suivant elle, apparaître au milieu des bouleversements, et, au moment où il paraîtrait, commencerait une vie éternelle pour les élus. Ces élus devaient propager leur croyance par tous les moyens, et exterminer les ennemis du vrai Dieu. Le char-

treux dom Gerle, qui figura sous la Constituante et dont l'imagination faible avait été égarée par des rêves mystiques, était l'un des deux prophètes, Robespierre était l'autre. Son déisme lui avait sans doute valu cet honneur. Catherine Théot l'appelait son fils chéri; les initiés le considéraient avec respect, et voyaient en lui un être surnaturel, appelé à des destinées mystérieuses et sublimes. Probablement il était instruit de leurs folies, et, sans être leur complice, il jouissait de leur erreur. Il est certain qu'il avait protégé dom Gerle, qu'il en recevait des visites fréquentes, et qu'il lui avait donné un certificat de civisme signé de sa main, pour le soustraire aux poursuites d'un comité révolutionnaire. Cette secte s'était fort répandue; elle avait son culte et ses pratiques, ce qui ne contribuait pas peu à sa propagation; elle se réunissait chez Catherine Théot, dans un quartier reculé de Paris, près du Panthéon. C'était là que se faisaient les initiations, en présence de la mère de Dieu, de dom Gerle et des principaux élus. Cette secte commençait à être connue, et l'on savait vaguement que Robespierre était pour elle un prophète. Ainsi tout contribuait à le grandir et à le compromettre.

C'était surtout parmi ses collègues que les ombrages commençaient à naître. Des divisions se prononçaient déjà, et c'était naturel, car la puissance du comité étant établie, le temps des rivalités était venu. Le comité s'était partagé en plusieurs groupes distincts. La mort de Héroult-Sécherre avait réduit à onze les douze membres qui le composaient. Jean-Bon-Saint-André et Prieur (de la Marne) n'avaient pas cessé d'être en mission. Carnot était entièrement occupé de la guerre, Prieur (de la Côte-d'Or) des approvisionnements, Robert Lindet des subsistances. On appelait ceux-ci les gens d'*examen*. Ils ne prenaient aucune part ni à la politique ni aux rivalités. Robespierre, Saint-Just, Couthon, s'étaient rapprochés. Une espèce de supériorité d'esprit et de manières, le grand cas qu'ils semblaient faire d'eux-mêmes, et le mépris qu'ils semblaient avoir pour leurs autres collègues, les avaient portés à se ranger à part; on les nommait les gens de *la haute main*. Barère n'était à leurs yeux qu'un être faible et pu-

sillanime, ayant de la facilité au service de tout le monde, Collot-d'Herbois qu'un déclamateur de clubs, Billaud-Varennes qu'un esprit médiocre, sombre et envieux. Ces trois derniers ne leur pardonnaient pas leurs dédains secrets. Barère n'osait se prononcer; mais Collot-d'Herbois, et surtout Billaud, dont le caractère était indomptable, ne pouvaient dissimuler la haine dont ils commençaient à s'enflammer. Ils cherchaient à s'appuyer sur leurs collègues appelés gens d'*examen*, et à les mettre de leur côté. Ils pouvaient espérer un appui de la part du comité de sûreté générale, qui commençait à être importuné de la suprématie du comité de salut public. Spécialement borné à la police, et souvent surveillé ou contrôlé dans ses opérations par le comité de salut public, le comité de sûreté générale supportait impatiemment cette dépendance. Amar, Vadier, Vouland, Jagot, Louis (du Bas-Rhin), ses membres les plus cruels, étaient en même temps les plus disposés à secouer le joug. Deux de leurs collègues, qu'on appelait *les écouteurs*, les observaient pour le compte de Robespierre, et cet espionnage leur était devenu insupportable. Les mécontents de l'un et de l'autre comité pouvaient donc se réunir et devenir dangereux pour Robespierre, Couthon et Saint-Just. Il faut bien le remarquer: c'étaient les rivalités d'orgueil et de pouvoir qui commençaient la division, et non une différence d'opinion politique, car Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Vadier, Vouland, Amar, Jagot et Louis, étaient des révolutionnaires non moins redoutables que les trois adversaires qu'ils voulaient renverser.

Une circonstance indisposa encore davantage le comité de sûreté générale contre les dominateurs du comité de salut public. On se plaignait beaucoup des arrestations, qui devenaient toujours plus nombreuses, et qui étaient souvent injustes, car elles portaient contre une foule d'individus connus pour excellents patriotes; on se plaignait des rapines et des vexations des agents nombreux auxquels le comité de sûreté générale avait délégué son inquisition. Robespierre, Saint-Just et Couthon n'osant ni faire abolir ni faire renouveler ce comité, imaginèrent d'établir un

bureau de police dans le sein du comité de salut public. C'était, sans détruire le comité de sûreté générale envahir ses fonctions et l'en dépouiller. Saint-Just devait avoir la direction de ce bureau ; mais, appelé à l'armée, il n'avait pu remplir ce soin, et Robespierre s'en était chargé à sa place. Le bureau de police élargissait ceux que faisait arrêter le comité de sûreté générale, et ce dernier comité rendait la pareille à l'autre. Cet envahissement de fonctions amena une brouille ouverte. Le bruit s'en répandit, et malgré le secret qui enveloppait le gouvernement, on sut bientôt que ses membres n'étaient pas d'accord.

D'autres mécontentements non moins graves éclataient dans la Convention. Elle était toujours fort soumise, mais quelques-uns de ses membres, qui avaient conçu des craintes pour eux-mêmes, recevaient du danger un peu plus de hardiesse. C'étaient d'anciens amis de Danton, compromis par leurs liaisons avec lui, et menacés quelquefois comme restes du parti *des corrompus et des indulgents*. Les uns avaient malversé dans leurs fonctions, et craignaient l'application *du système de la vertu* ; les autres avaient paru opposés à un déploiement de rigueurs tous les jours croissant. Le plus compromis d'entre eux était Tallien. On disait qu'il avait malversé à la commune lorsqu'il en était membre, et à Bordeaux lorsqu'il y était en mission. On ajoutait que, dans cette dernière ville, il s'était laissé amollir et séduire par une jeune et belle femme qui l'avait accompagné à Paris, et qui venait d'être jetée en prison. Après Tallien on citait Bourdon (de l'Oise), compromis par sa lutte avec le parti de Saumur, et expulsé des Jacobins, conjointement avec Fabre, Gamille et Philippeaux ; on citait encore Thuriot, exclu aussi des Jacobins, Legendre, qui, malgré ses soumissions journalières, ne pouvait se faire pardonner ses anciennes liaisons avec Danton ; enfin Fréron, Barras, Lecointre, Rovère, Monestier, Panis, etc., tous, ou amis de Danton, ou désapprobateurs du système suivi par le gouvernement. Ces inquiétudes personnelles se propageaient, le nombre des mécontents augmentait chaque jour, et ils étaient prêts à s'unir aux membres de

l'un ou de l'autre comité qui voudraient leur tendre la main.

Le 20 prairial (8 juin) approchait ; c'était le jour fixé pour la fête à l'Être suprême. Le 16, il fallait nommer un président ; la Convention nomma à l'unanimité Robespierre pour occuper le fauteuil. C'était lui assurer le premier rôle dans la journée du 20. Ses collègues, comme on le voit, cherchaient encore à le flatter et à l'apaiser à force d'honneurs. De vastes préparatifs avaient été faits conformément au plan conçu par David. La fête devait être magnifique. Le 20 au matin, le soleil brillait de tout son éclat. La foule, toujours prête à assister aux représentations que lui donne le pouvoir, était accourue. Robespierre se fit attendre longtemps. Il parut enfin au milieu de la Convention. Il était soigneusement paré ; il avait la tête couverte de plumes, et tenait à la main, comme tous les représentants, un bouquet de fleurs, de fruits et d'épis de blé. Sur son visage, ordinairement si sombre, éclatait une joie qui ne lui était pas ordinaire. Un amphithéâtre était placé au milieu du jardin des Tuileries. La Convention l'occupait ; à droite et à gauche se trouvaient plusieurs groupes d'enfants, d'hommes, de vieillards et de femmes. Les enfants étaient couronnés de violettes, les adolescents de myrte, les hommes de chêne, les vieillards de pampre et d'olivier. Les femmes tenaient leurs filles par la main, et portaient des corbeilles de fleurs. Vis-à-vis de l'amphithéâtre, se trouvaient des figures représentant l'Athéisme, la Discorde, l'Égoïsme. Elles étaient destinées à être brûlées. Dès que la Convention eut prit sa place, une musique ouvrit la cérémonie. Le président fit ensuite un premier discours sur l'objet de la fête. « Français républicains, dit-il, il est « enfin arrivé le jour à jamais fortuné que le « peuple français consacre à l'Être suprême ! « Jamais le monde qu'il a créé ne lui offrit un « spectacle aussi digne de ses regards. Il a « vu régner sur la terre la tyrannie, le crime « et l'imposture : il voit dans ce moment une « nation entière, aux prises avec tous les op- « presseurs du genre humain, suspendre le « cours de ses travaux héroïques, pour élever « sa pensée et ses vœux vers le grand Être

« qui lui donna la mission de les entreprendre
« et le courage de les exécuter ! »

Après avoir parlé quelques minutes, le président descend de l'amphithéâtre, et, se saisissant d'une torche, met le feu aux monstres de l'Athéisme, de la Discorde et de l'Égoïsme. Du milieu de leurs cendres paraît la statue de la Sagesse, mais on remarque qu'elle est enfumée par les flammes au milieu desquelles elle vient de paraître. Robespierre retourne à sa place, et prononce un second discours sur l'extirpation des vices ligués contre la république. Après cette première cérémonie, on se met en marche pour se rendre au Champ de Mars. L'orgueil de Robespierre semble redoubler, et il affecte de marcher très en avant de ses collègues. Mais quelques-uns, indignés, se rapprochent de sa personne, et lui prodiguent les sarcasmes les plus amers. Les uns se moquent du nouveau pontife, et lui disent, en faisant allusion à la statue de la Sagesse, qui avait paru enfumée, que sa sagesse est obscurcie. D'autres font entendre le mot de tyran, et s'écrient qu'*il est encore des Brutus*. Bourdon (de l'Oise) lui dit ces mots : *La roche Tarpéienne est près du Capitole*.

Le cortège arrive enfin au Champ de Mars. Là se trouvait, au lieu de l'ancien autel de la patrie, une vaste montagne. Au sommet de cette montagne était un arbre : la Convention s'assied sous ses rameaux. De chaque côté de la montagne se placent les différents groupes des enfants, des vieillards et des femmes. Une symphonie commence ; les groupes chantent ensuite des strophes en se répondant alternativement ; enfin, à un signal donné, les adolescents tirent leurs épées, et jurent, dans les mains des vieillards, de défendre la patrie ; les mères élèvent leurs enfants dans leurs bras ; tous les assistants lèvent leurs mains vers le ciel, et les serments de vaincre se mêlent aux hommages rendus à l'Être suprême. On retourne ensuite au jardin des Tuileries, et la fête se termine par des jeux publics.

Telle fut la fameuse fête célébrée en l'honneur de l'Être suprême. Robespierre, en ce jour, était parvenu au comble des honneurs ; mais il n'était arrivé au faite que pour en

être précipité. Son orgueil avait blessé tout le monde. Les sarcasmes étaient parvenus jusqu'à son oreille, et il avait vu chez quelques-uns de ses collègues une hardiesse qui ne leur était pas ordinaire. Le lendemain il se rend au comité de salut public, et exprime sa colère contre les députés qui l'ont outragé la veille. Il se plaint de ces amis de Danton, de ces restes impurs du parti *indulgent et corrompu*, et en demande le sacrifice. Billaud-Varenes et Collot-d'Herbois, qui n'étaient pas moins blessés que leurs collègues du rôle que Robespierre avait joué la veille, se montrent très-froids et peu empressés à le venger. Ils ne défendent pas les députés dont se plaint Robespierre, mais ils reviennent sur la dernière fête, ils expriment des craintes sur ses effets. Elle a indisposé beaucoup d'esprits. D'ailleurs ces idées d'Être suprême, d'immortalité de l'âme, ces pompes semblent un retour vers les superstitions d'autrefois, et peuvent faire rétrograder la révolution. Robespierre s'irrite alors de ces remarques ; il soutient qu'il n'a jamais voulu faire rétrograder la révolution, qu'il a tout fait au contraire pour accélérer sa marche. En preuve, il cite un projet de loi qu'il vient de régler avec Couthon, et qui tend à rendre le tribunal révolutionnaire encore plus meurtrier. Voici quel était ce projet.

Depuis deux mois il avait été question d'apporter quelques modifications à l'organisation du tribunal révolutionnaire. La défense de Danton, Camille, Fabre, Lacroix, avait fait sentir l'inconvénient des restes de formalités qu'on avait laissés exister. Tous les jours encore il fallait entendre des témoins et des avocats, et quelque brève que fût l'audition des témoins, quelque restreinte que fût la défense des avocats, néanmoins elles emportaient une grande perte de temps, et amenaient toujours un certain éclat. Les chefs de ce gouvernement, qui voulaient que tout se fit promptement et sans bruit, désiraient supprimer ces formalités incommodes. S'étant habitués à penser que la révolution avait le droit de détruire tous ses ennemis, et qu'à la simple inspection on devait les distinguer, ils croyaient qu'on ne pouvait rendre la procédure révolutionnaire trop expéditive. Robes-

HISTOIRE
DE
LA RÉVOLUTION

FRANÇAISE

PAR M. A. THIERS

NOUVELLE ÉDITION

DESSINS PAR YAN' D'ARGENT



PARIS

FURNE, JOUVET ET C^{IE}, ÉDITEURS

45, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS

—
M DCCCLXVI

HISTOIRE

DE

LA RÉVOLUTION

FRANÇAISE

TOME SECOND